



MÉTIERES EN TENSION

Agir ensemble contre les préjugés



Partir d'un constat...

“Distribution, bâtiment et travaux publics, services à la personne, propreté, sécurité, transport-logistique, mécanique, hôtellerie-restauration... Alors que le nombre de chercheurs d'emploi reste élevé, les entreprises de nombreux secteurs peinent à recruter, notamment en raison de l'image, souvent dévalorisée, de leurs métiers. Nombre de chercheurs d'emploi, jeunes ou adultes, ont en effet des a priori négatifs sur ces secteurs et leurs métiers.”

...Engager une dynamique plurisectorielle...

Le Groupe de travail
Profession-emploi

●●● Pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, il est nécessaire de transformer les croyances et représentations, en s'appuyant sur les acteurs publics de l'emploi et de l'orientation qui ont un rôle moteur vis-à-vis des jeunes et adultes en recherche d'emploi.

●●● Face à ce constat, un groupe de travail a été mis en place au sein du réseau national Cap-parrainage. Il réunit :

- Les DRH de grands groupes issus des secteurs en tension (Distribution, bâtiment et travaux publics, services à la personne, propreté, sécurité, transport-logistique, mécanique, hôtellerie-restauration...)
- Les représentants des acteurs publics de l'emploi et de l'insertion.

... Établir des liens priviliés au niveau local...

Les rencontres Profession-emploi
pour lever les a priori

●●● Ce groupe de travail a vocation à favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi. Dans cet objectif, sont organisées des rencontres territoriales qui visent à renforcer, au niveau local, un dialogue entre les acteurs d'entreprises et les acteurs de l'emploi et de l'orientation afin de travailler de façon encore plus efficace ensemble.

●●● Chaque rencontre conduit à la définition d'un plan d'actions au niveau local, la création d'un comité de pilotage et l'identification d'un animateur territorial.

●●● Le groupe de travail accompagne la mise en œuvre opérationnelle des rencontres Profession-emploi, conçoit le format de ces rencontres, détermine les intervenants des tables-rondes, mobilise les dirigeants et cadres RH des entreprises et coordonne son organisation logistique. Il s'assure, parallèlement du soutien de tous les relais opérationnels à même de mobiliser les acteurs publics de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation.

...Echanger, coopérer, agir...

Les comités de pilotage
territoriaux

●●● A l'issue de chaque rencontre, le groupe de travail Profession-emploi encourage la mise en place des comités de pilotage territoriaux qui poursuivent de façon concrète la dynamique des rencontres.

●●● Ces comités de pilotage « Profession-emploi » réunissent, au niveau d'un territoire, les entreprises des secteurs porteurs, les collectivités et les acteurs de l'emploi et de l'orientation.

●●● Ces comités ont pour objectif de démultiplier le principe des rencontres Profession-emploi sur leur territoire, de servir de relais auprès des acteurs locaux, d'étendre la démarche à de nouveaux acteurs et secteurs en tension et de veiller au suivi des actions décidées lors des rencontres.





POUR CONCEVOIR des ACTIONS INNOVANTES

“ Le groupe de travail Profession-emploi interagit avec les comités de pilotage. Il s'appuie sur ce réseau de compétences dont la connaissance de terrain permet de rendre opérationnelles les propositions d'actions nationales. ”

●●● En lien avec les comités de pilotage territoriaux, le groupe de travail national s'attache à :

- Organiser des événements territoriaux ciblés (visites d'entreprises, forums de l'emploi...).
- Accompagner la mise en œuvre des plans d'actions territoriaux.
- Créer un extranet pour rapprocher les acteurs de l'emploi et les entreprises.
- Développer des modules de découverte des métiers porteurs.
- Encourager le suivi des recrutements par des outils de reporting.
- Accompagner et amplifier la capitalisation de ces actions grâce au site internet public, au journal, aux newsletters et un Extranet.
- Développer le réseau d'entreprises partenaires.



Comment contribuer à la dynamique Profession-emploi ?

●●● Chaque partenaire, en fonction de ses objectifs et moyens, peut apporter son soutien à la dynamique Profession-emploi :

- Participation au groupe de travail national.
- Mécénat de compétences, mécénat matériel ou financier.
- Soutien à la mise en place et au développement des sites Internet et Extranet.
- Participation au déploiement de nouveaux outils méthodologiques...

●●● Il est également possible de participer aux rencontres Profession-emploi au titre d'intervenant pour une table-ronde ou un atelier :

- En apportant son témoignage sur les a priori et en contribuant à lever les préjugés sur ses métiers.
- En donnant les clés de compréhension du marché de l'emploi dans son secteur d'activité.
- En étant source d'information sur les process de présélection, les pré-requis, l'intégration de nouveaux collaborateurs...

La visibilité de nos partenaires et mécènes

Le site

www.profession-emploi.com

Chaque partenaire ou mécène qui s'engage aux côtés de Profession-emploi est clairement identifié sur le site internet par son logo. Il a également la possibilité d'y faire figurer les motivations de son investissement. Enfin, les réalisations auxquelles il a contribué sont présentées par le biais d'un témoignage.

Le label Profession-emploi « Partenaires & Mécènes »

Ce label permet aux partenaires et mécènes de s'associer à une cause d'intérêt général par une approche originale et novatrice, en faveur de l'emploi. Il peut être décliné dans la communication interne et externe de chaque partenaire et mécène afin de mieux partager les valeurs de son engagement.



Le journal et la newsletter Profession-emploi

Ces supports d'information donnent la parole aux acteurs de l'emploi pour inciter aux rapprochements entre partenaires publics et privés. Ils reprennent également l'ensemble des partenaires et mécènes pour faire connaître leur action.

Ils sont destinés à l'ensemble des acteurs de l'emploi : conseillers emploi de terrain, directeurs des DIRECCTE, des Maisons de l'emploi, PLIE, Pôle-Emploi, Missions locales, collectivités territoriales (Départements, Régions), élus locaux et nationaux, DRH et RRH, responsables formation, responsables recrutement, dirigeants d'entreprises...

